

## Ministère des Affaires Foncières

**Direction des Titres Immobiliers** Circonscription Foncière de Tshopo L-

Division des Titres Immobiliers.-

ISANGI.-

Annexe

: V/0.M/Nº DG/060/015 DU 29/07/2015.-Réf. : Projet Contrat d'Emphytéose

Objet Parcelle nº

S.R. 708.-

Commune

Territoire de yahuma.-

Ville de

Localité Yambula IX.-

MHe, Mme, M.,

2.469.3/MIN/AFF.F/CTI/TSHO.1/092 /20 16

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Directeur Chef de

Service des Titres Immobiliers-

l'Administrateur de - Monsieur

Commune de Territoire de Yahuma.-

- Monsieur le Chef de Division

TSHOPO Ldu Cadastre/ ISANGI.-

à

Monsieur le Directeur Général de la Société Plantations et

Huileries du Congo, S.A (PHC)

à Kinshasa.-

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, avec prière de bien vouloir me le retourner dûme signés, deux exemplaires du Projet de Contrat d'Emphyteose relatif à la parcelle no Yahuma, Localité Yambula IX.située dans le Commune, Territoire de Certificat d'Enregistrement Vol. CK. 99 Folio 132 que vous occupez en vertu de : du treize décembre mil neuf cent quarante six.-

Je vous signale que votre contrat n'interviendra qu'après le paiement de la somme reprise ci-dess

et répartie comme suit :

FC 69.694,20 - Prix de référence du terrain XXXXXXXXXXX - Taxe d'établissement du contrat FC 13.950,00 - Taxe de P.V. de mise en valeur FC 7.740,00 - Taxe de Certificat d'enregistrement XXXXXXXXXXX - Note d'usage FC 26.970,00 - Frais de mesurage et bornage FC 13.950,00 - Frais de consultation XXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXX

- Frais croquis - Occupation provisoire

31/12/2016: 10/05 au - Loyer du

FC 164.B43,04 TOTAL du

A DEDUIRE : montant déjà payé suivant quittance n°

TOTAL Montant que je vous prie de bien vouloir verser en espèces entre les mains du Comptable de Immobiliers de Tshopo I à ISANGI.- ou au compte n° 11.050/1524 auprès de la

Centrale du Congo à KISANGANI.-La quittance qui vous sera délivrée doit m'être présentée ou transmise en communication temps que les deux exemplaires du Contrat d'Emphytéose endéans le mois de la récept

présente lettre, ainsi que la fiche dider

Veuillez agréer,

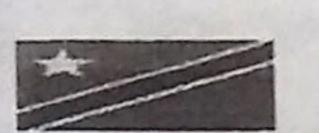
Monsieur

la surance de ma considération disting

FC 13.938,84

e Conservateur des Titres Im h Jean-Vicky MUNGANGA KIDITCHO BOK

0085499



INISTERE DES AFFAIRES FONCIERES
CONSRIPTION FONCIERE TSHOPO I
IVISION DES TITRES IMMOBILIERS
ISANGI

Téls: 0811480087 - 0810126700

Objet : Projet Contrat à la signature

Terrain n° S.R 708

Territoire de YAHUMA

Contrat d'emphytéose



N° 2.469.3/MIN/AFF/CTI/TSHO.I/ 093/2016

## Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Comptable Public des Titres Immobiliers Tshopo I à Isangi.
- Monsieur le Chef de Ressort de la Régie
   Provinciale des Recettes de la Province de la Tshopo à Yahuma

A Monsieur le Directeur Général de la Société Plantations et Huileries du Congo S.A (PHC) à Kinshasa.

Monsieur,

Me référant à votre lettre/O.M n° DG/060/015 du 29 juillet 2015 par laquelle vous sollicitez le titre de propriété pour votre Terrain inscrit sous le n° SR 708 à usage agricole, situé dans le Territoire de YAHUMA, localité YAMBULA IX, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe à la présente, deux exemplaires d'un projet de contrat d'emphytéose tout en vous priant de bien vouloir me les renvoyer dûment revêtus de votre signature sur la rubrique « L'EMPHYTEOTE » accompagnés du bordereau de versement.

Ce contrat est établi aux conditions suivantes :

: FC 4.650.00

: FC 1.860.00

: FC 1.395.00 : FC 930.00

: FC 465.00

: FC 9.300.00

TOTAL A PAYER

stinguée.

Taxe croquis

Note d'usage

Frais techniques

Frais administratifs

Taxe d'établissement contrat

Je vous signale que l'intervention de votre contrat est condition au payement de la somme détaillée ci —dessus, montant que je vous demande de bien vouloir verser en espèces compte n° 00150-1228522-35/CDF ouvert au nom de la Régie Provinciale des Recettes de la Province de la Tshopo Banque Commerciale Du Congo (BCDC) à Kisangani.

Votre désintéressement sera considéré comme la renonciation t

votre demande qui sera d'ailleurs classée sans suite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération

OHOUTH SANGE CHEST OF SANGE SA

A A

n - Vicky HAUNGANGA KIDINCHO BOKAKY

Chef de Division